

L'ASBL « VAL D'HEURE »

L'association a pour but de protéger l'existence du patrimoine naturel existant le long de la Basse Vallée de l'Eau d'Heure dans les derniers kilomètres avant son confluent avec la Sambre.

L'asbl « Val d'Heure » s'était notamment donné comme objectif de créer une réserve naturelle sur le site nord de l'ancienne carrière Gralex (devenu Sagrex) au vu de sa biodiversité importante, de sa richesse en batraciens et reptiles notamment.

En 2014, l'asbl a pu se réjouir de la création effective de la Réserve Naturelle du Val d'Heure sur les 16,5 hectares de la partie Nord du site, partie dénommée « **Réserve Naturelle du Brun Chêne** » par la signature entre Sagrex et Natagora d'un bail emphytéotique de 27 ans.

Une **commission de gestion** de ce site « Nord » a été constituée en collaboration avec les membres de Natagora, et dans laquelle des membres de l'asbl sont activement présents. Son Président est d'ailleurs un membre de l'asbl. Un « *conservateur* » du site a été désigné.

La commission de gestion s'occupe de la gestion courante du site (inventaire, protection, conservation, aménagement,...) tandis que l'asbl Val d'Heure veille, outre ses propres activités, à mettre à disposition de la commission des moyens financiers destinés notamment à des équipements indispensables en vue d'assurer une gestion effective de la réserve.

Président du Comité de gestion : **Etienne DAYEZ**

Conservateurs de la réserve : **Jean-Pierre COQLET & Eveline KIEVITS**

L'asbl poursuit son objectif de base rappelé ci-avant tout en collaborant étroitement avec la commission de gestion et recherche à agrandir à terme la Réserve Naturelle en y ajoutant progressivement par exemple des parcelles du site « Sud ».

Les premières activités de gestion ont eu lieu, notamment avec l'aide d'élèves de l'Athénée Royal Vieslet de Marchienne-au-Pont, des scouts de Mont-sur-Marchienne, mais aussi dans le cadre de journées « incentives » d'entreprises. Elles ont consisté notamment en opérations d'enlèvements de déchets, en arrachages de plantes invasives, en quelques aménagements prioritaires du site (accès, dégagements de zones humides,...).

Communication importante

Avec la mise en place de la Réserve Naturelle du Brun Chêne, de son Comité de gestion et vu la fréquence des actions qui se mettent progressivement en place, l'asbl a décidé d'adapter son mode de communication anciennement réalisé sous forme de la brochure périodique « Val d'Heure ». Dorénavant, en plus de cette revue, un **site Internet** spécifique récemment créé, doit devenir la plateforme d'information et d'échanges.

Ce site, outre toute une série d'informations pratiques, offrira notamment la possibilité de diffuser rapidement et régulièrement à l'attention du public et de ses membres l'actualité relative à la réserve et à ce qui s'y passe.

Il comportera progressivement, entre autres, comme rubriques : « Actualité », « Agenda », « Publications », « Vie de l'asbl », « Action du Comité de gestion », des photos, des inventaires, etc.

Adresse du site internet de l'asbl : www.valdheure.be .

asbl Val d'Heure - Informations pratiques

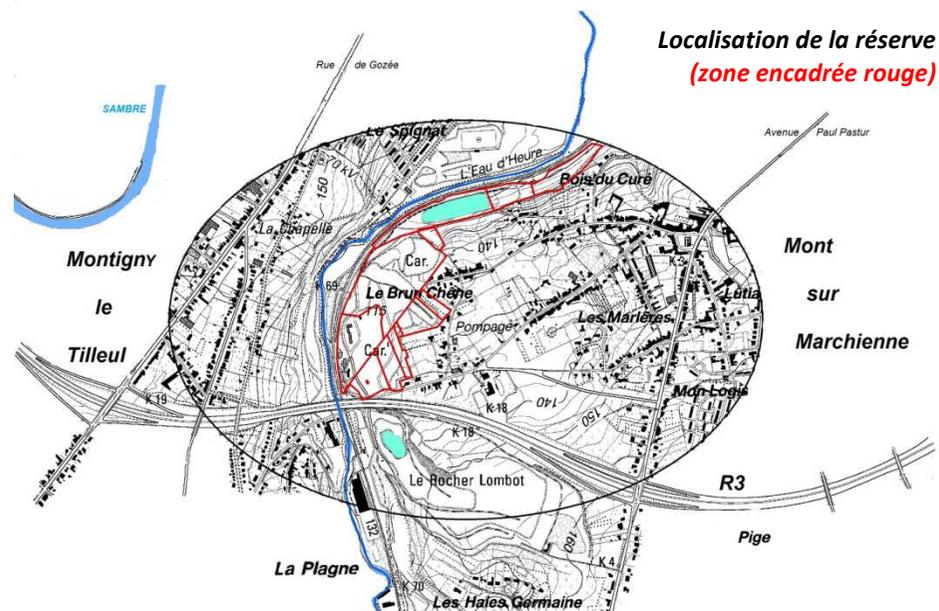
Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Pierre Rousseaux**

Secrétaire : **Yves Van Pachterbeke**

Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressé par la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette plaquette. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (5€). Compte en banque de l'association : **BE78 6303 4103 5386**



Siège social de l'asbl :

Rue Haies Germaine, 7 – 6032 Mont-sur-Marchienne

Editeur responsable des publications et du site Internet :

Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure

